

Les Infos du CHLC

n° 1 | OCTOBRE 2020



Afin d'embellir et d'agrémenter le couloir du bureau des diététiciennes, **Julie CHARTIER** et **Sylvie WALCH**, et également la salle d'attente, Sylvie a sollicité le service d'art-thérapie du Centre Hospitalier La Chartreuse. **Claire Durante**, art-thérapeute, en a informé Marie Hélène patiente du [FAM Pussin](#) et a décidé de s'inspirer du travail de l'artiste [Mark Rothko](#), ce qui donne place à Bouquet d'art : « A la manière de Mark Rothko » par Marie Hélène Bouquin.

La nouvelle présentation des infos du CHLC permet de mettre en valeur l'actualité des personnes (départs, arrivées...). D'autres sujets d'actualité sont aussi abordés (ex. Cirque Lili, Covid...). Ces diverses actualités sont aussi complémentaires du site Intranet dédié. Sur un projet majeur pour l'établissement, je développe en préambule ce dernier.

Malgré la recrudescence de la Covid-19 (cf. dernières notes d'information), le Projet d'Etablissement a pu être présenté aux instances en octobre 2020. Le CTE et le CHSCT ont voté majoritairement pour, la CME a exprimé un avis favorable à l'unanimité de même que le Conseil de Surveillance et le Directoire.

Une présentation de chacun des projets de Pôle est effectuée lors des Caf&Doc' avec également un accès au projet d'établissement sur le portail Intranet. Chaque professionnel peut ainsi accéder aux informations qu'il souhaite connaître.

Le projet médical et l'ensemble des projets supports ont mobilisé plus de 200 professionnels sur une année. Au final, le virage sur l'ambulatoire et le médico-social est plus affirmé avec également la structuration du parcours de la personne âgée (intersecteur dédié) et la réhabilitation (cf. Pôle spécifique).

Sur l'intra hospitalier, une réflexion est en cours pour la suppression/réduction des lits non conformes (7 pour 2021 au lieu de 14 courant 2020) avec l'utilisation pour 2021 de l'unité Altaïr en unité semi-ouverte/fermée. Projet qui sera porté par le Pôle intra et décliné par le Dr Radu MOT.

L'ensemble des projets vont désormais être déclinés sur les contrats de Pôles qui seront opérationnels en début 2021.

Côté travaux, des projets d'envergure sont prévus pour environ 26 M€ pour la période 2021-2025 dont 10 M€ pour la MAS dont les travaux débiteront courant 2021.

Reste à savoir si l'ensemble des projets envisagés auront un financement à l'aune en particulier de la nouvelle tarification en psychiatrie applicable dès 2021. De nombreux projets sont liés à des réorganisations et/ou des redéploiements de moyens (ex : AFT).

Dans tous les cas, merci à chacun et chacune de la participation au « cap » donné pour le CHLC pour 2021-2025.

François MARTIN
Directeur